

KENO SAN
008


C : Corrosif



8 : Matière corrosive.

Danger

Distributeur responsable

CID LINES FRANCE
 Parc de la Cimaise
 28 rue du Carrousel
 59650 Villeneuve d'ascq France
 tel : 03 20 23 01 11
 fax : 03 20 23 26 48

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : KENO SAN
 Type de produit : Détergent.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : CID LINES FRANCE
 Parc de la Cimaise
 28 rue du Carrousel
 59650 Villeneuve d'ascq France
 tel : 03 20 23 01 11
 fax : 03 20 23 26 48

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Worldwide: <http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en>

N° de téléphone en cas d'urgence : INRS PARIS : 01 40 44 30 00

SECTION 2. Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: C; R35

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

KENO SAN
008
SECTION 2. Identification des dangers (suite)

- **Dangers pour la santé** : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

- **Symbole(s)**



: C: Corrosif.

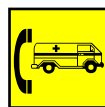
- **Phrase(s) R** : R35 : Provoque de graves brûlures.
- **Phrase(s) S** : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Code de pictogrammes de danger** : GHS05
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Pictogrammes (Mentions de mise en garde)**



- **Conseils de prudence**

 - **Prévention**

 : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

 - **Intervention**

 : P303: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P305: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P301+P330+P331+P310+P321: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

KENO SAN
008
SECTION 2. Identification des dangers (suite)
2.3. Autres dangers

Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants
3.1. Substances

Ne s'applique pas

3.2. Mélanges

Full text of R-, H- and EUH-phrases: see section 16

Substance / Préparation : Préparation.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	REACH	Classification
Hydroxyde de sodium	: 5 - 15 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	C; R35 Skin Corr. 1A (H314)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	: 5 - 15 %	112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	----	Xi; R36 Eye irrit 2 (H319)
Sodium (C14-16) olefin sulfonate	: 1 - 5 %	68439-57-6	270-407-8	----	----	Xi; R38-41 Eye Dam 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315)
Amphoteric surfactant - sodium capryliminopropionate	: 1 - 5 %	97659-50-2	307-455-7	----	----	Xi; R36 Eye irrit 2 (H319)

SECTION 4. Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction

Aucune donnée disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

KENO SAN

008

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)**5.3. Conseils aux pompiers**

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

KENO SAN

008

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect

- Aspect : Liquide.
- Couleur : Jaune-brun.

• pH

- pH : ca. 11

• Densité relative

- Masse volumique [kg/m³] : ca. 1.075

• Solubilité

- Solubilité dans l'eau : Complète.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

- Matières à éviter : Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

- Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

KENO SAN
008
SECTION 11. Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

SECTION 12. Informations écologiques
12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (Allemagne) : 1

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

Information générale

- No ONU : 3267

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Nom d'envoi propre : UN3267 LIQUIDE CORROSIF, BASIC, ORGANIC, N.S.A. (Hydroxyde de sodium), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquette(s) de danger



: 8 : Matière corrosive.

Transport terrestre

- I.D. n° : 80

- ADR Classe : 8

KENO SAN
008
SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)
Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 8
- Groupe d'emballage IMO : III
- IMDG-Pollution marine : YES ò
- N° de fiche de sécurité : F-A S-B

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 820
Packaging instructions passenger: 818
- Désignation officielle de transport : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Sodium hydroxide)
- IATA - Classe ou division : 8
- Groupe d'emballage IATA : III

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : III

14.5. Danger pour l'environnement

- En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
- PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non classé.

SECTION 15. Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R35 : Provoque de graves brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R38 : Irritant pour la peau.
R41: Risque de lésions oculaires graves.
- Texte des phrases H du §3 : 80
- Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Régulation "REACH" de la Commission de la CEE, EC 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous


CID LINES FRANCE

Parc de la Cimaise 28 rue du Carrousel 59650 Villeneuve d'ascq France

tel : 03 20 23 01 11

fax : 03 20 23 26 48

En cas d'urgence : INRS PARIS : 01 40 44 30 00

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 8
		Edition révisée n° : 2
		Date : 10 / 10 / 2011
		Remplace la fiche : 21 / 9 / 2011
KENO SAN		008

considérons être dignes de foi. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document